

# 5 C. LYON-BOULES 5 C.

LE NUMÉRO

PARAISANT LE SAMEDI MATIN

Organe des Joueurs de la Région

RÉDACTION, ADMINISTRATION  
17, Cours Vitton, 17  
DANS LA COUR

RÉDACTEUR EN CHEF :  
André GASPARD

ABONNEMENTS  
Six mois UN AN.  
Lyon, Rhône et limitrophes... 2 fr. 3,50  
Hors de ces départements... 2,50 4,50

## UNE LETTRE

A. M. P. DU BAR,  
rédacteur du *Lyon-Boules*.

Monsieur le Rédacteur,  
Dans le numéro 13 du *Lyon-Boules* (un nombre fatidique), vous nous avez annoncé l'ouverture d'une souscription destinée à couvrir les frais d'érection, sur le Cheval de Bronze, de la statue du Génie des Boules. J'applaudis de grand cœur à votre idée et je vous adresse ci-joint ma modeste obole qui me donnera droit, je l'espère, à une épingle de cravate à titre de souvenir.

Permettez-moi, cependant, de vous dire, monsieur le rédacteur, que je trouve votre idée incomplète en ce sens que s'il est juste de fixer par le bronze, pour les générations futures, la gloire de celui qui demeurera pour la postérité le Mécène des boules, il eût été également convenable de faire quelque chose pour ses lieutenants et collaborateurs.

Vous me répondez, avec raison, que s'il fallait élever des statues à toutes les étoiles de la boule, toutes les places, tous les carrefours de Lyon ne suffiraient pas. En cela nous sommes d'accord. Aussi je viens vous soumettre pour ce qu'elle vaut une idée qui m'est venue à ce sujet.

Puisque le jeu de boules est en passe de devenir un sport national, pourquoi ne serait-il pas créé une récompense nationale ? et n'êtes-vous pas d'avis, comme moi, que les palmes académiques boulistes manquent dans la collection de nos distinctions honorifiques ?

Vous me répondez sans doute que nous avons déjà les palmes qui se prêtent assez à tous les besoins et qu'il serait bien superflu de grever encore notre pauvre budget des frais d'une nouvelle chancellerie. Vous avez raison au point de vue économique, mais pensez donc combien la chose est regrettable et à quelle confusion peut donner lieu une distinction aussi diffuse que celle à laquelle vous faites allusion.

En effet, si vous rencontrez deux palmés, par exemple, comment vous sera-t-il donné, sur la simple inspection de la boutonnière, de distinguer lequel de ces deux heureux aura pâli pendant 30 ou quarante ans à la recherche d'une solution scientifique ou sociale ou celui qui aura sacrifié le plus clair de son temps à démontrer aux populations émerveillées que le sport boules est

aussi noble que le métier des armes, puisqu'on peut s'y voir comparé aux grands capitaines, les Turenne, Condé, Ney, Napoléon, etc.

Pour moi, la question mérite d'être étudiée et je ne serais pas surpris que l'un de nos honorables présente un projet dans ce sens. C'est bien dommage que notre ami *Quarante* n'ait pas été réélu, il eût été tout qualifié pour défendre et faire aboutir ce projet.

Pour terminer, je vais vous donner la primeur d'un fait absolument authentique qui m'a été conté ces jours-ci par un ami, officier colonial, de passage à Lyon.

Vous avez sans doute remarqué dans le journal qui a fait parler l'ombre de Puitspelu un dessin représentant des nègres jouant aux boules. Eh bien ! en voyant ce dessin, mon ami s'est parfaitement souvenu qu'au Congo, vers la région de la rivière Sangha, il avait vu, de ses yeux vu, le roi d'une tribu nègre, les M' Bu Bu (un nom prédestiné) portant suspendu à son cou une médaille en métal blanc, de la grandeur d'une pièce de 5 francs, avec, en relief sur fond jaune, des bonhommes paraissant mesurer la distance qui existait entre des boules.

Est-ce que par hasard ce roi nègre serait un joueur de boules qui nous aurait devancés dans la création d'un ordre national bouliste, ou bien s'agit-il simplement d'un mathurin, ex-champion d'un grand concours lyonnais, qui aura voulu entrer dans les bonnes grâces de notre nègre en échangeant la récompense de ses anciennes prouesses contre une belle petite négresse ?

*That is the question.*

Recevez, etc.

UN VIEUX BOULOPHILE.

Mon cher correspondant,

Deux mots seulement en réponse à vos observations si justes :

Tout d'abord, au sujet de la distinction honorifique que vous réclamez, soyez sans crainte, je tiens votre affaire. Ce ne sera pas une vulgaire palme, mais bien un grand cordon qui sera créé pour vous et les grands capitaines de la boule. Quelle en sera la couleur ? Très probablement jaune !

Pour la question nègre, je suis également en mesure de vous renseigner. Le roi, dont le nom exact est Rawio-lijhu, a été l'un des gagnants de la première partie d'un grand concours lyonnais en 1901.

Rien d'étonnant, par conséquent, à ce que ledit roi porte la récompense gagnée, en guise d'amulette. Cette médaille est pour lui le très précieux gage d'une affection sincère et désintéressée.

Ce nègre fait bien ; qu'il continue.

P. DU BAR.

## A NOS LECTEURS

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que la fausse situation qui nous était faite par suite des agissements du sieur Simon vient de prendre fin, grâce à l'arrestation de cet individu par notre collaborateur Du Bar, qui a été obligé d'opérer lui-même, la police mettant, en vérité, une nonchalance que nous nous abstiendrons de qualifier à rechercher Simon, qui était cependant sous le coup de plusieurs condamnations antérieures.

## LES ABUS

III. Des subventions. — D'où vient l'argent ?

Nous avons expliqué, dans un premier article, quels moyens avaient été employés pour arriver à la main-mise sur le sport boules et laissé entrevoir que cet accaparement était, d'une part, une bonne affaire commerciale et, d'autre part, que les résultats de celle-ci devenaient en même temps un puissant argument au service de certaine influence (1).

Donc la sollicitude pour le sport boules, ou plus exactement pour certaines sociétés ou certains joueurs et bouledromes que l'on avait jugés assez influents pour entraîner l'ensemble, fut en raison directe de l'appui qu'on pensait pouvoir tirer d'eux au profit du puissant argument qu'il fallait à tout prix porter à son apogée avant le printemps 1902. Cette sollicitude se manifesta sous forme de dons et de subventions.

Dans une de ses dernières élocubrations, le grand maître des boules a bien voulu nous apprendre « qu'il n'accepte rien où il est invité pour ne pas être obligé à la reconnaissance du ventre qui lie les mains ».

Bien que notre homme n'ait pas toujours été aussi fier, il nous semble que la leçon est un peu dure pour ses subventionnés passés et présents (nous n'osons dire futurs de crainte d'être mauvais prophète) qui peuvent s'attendre à d'autres ruades de la part du maître Aliboron qu'ils ont attelé si imprudemment à leur char. — Nous devons d'ailleurs rendre cette

(1) Voir à ce sujet le compte rendu de la réception de la Fédération de Saint-Etienne dans lequel on a laissé percer assez maladroitement le bout de l'oreille.

justice que beaucoup des premiers sont actuellement bien désabusés.

Nous disions donc que les subventions, et peut-être la promesse d'un petit bout de flon-flon, ont joué un grand rôle pour embrigader les influents et entraîner les hésitants. Quant aux récalcitrants, ils ont été assez malmenés par le grand maître avec ses armes favorites, c'est-à-dire les insinuations malveillantes sous forme anonyme et, étant ainsi naturellement seul à parler, il avait raison, pour la galerie.

Voici maintenant comment se pratiquait généralement la sollicitude pour le sport boules : Une société indépendante osait-elle donner sous son modeste patronage un concours au profit d'une œuvre de bienfaisance, non seulement elle ne pouvait pas compter sur l'aumône d'un peu de réclame, mais elle devait s'estimer heureuse si elle n'avait pas à se défendre contre de bienveillantes critiques.

Par contre, si une société bien pensante, c'est-à-dire à la dévotion du maître, se plaçant sous son haut patronage, organisait quelque chose au profit de sa *caisse à banquets*, oh ! alors le robinet subventionnel était ouvert large, très large, si large même qu'on annonçait bruyamment à tous les échos que les prix offerts aux joueurs étaient si merveilleux qu'il y aurait beaucoup d'appelés et peu d'élus.

Allez donc lutter contre cette sollicitude sportive, sociétés et tenanciers qui n'avez pas voulu vous aplatis devant le grand maître, celui-ci se chargera de vous mettre à la raison et de vous faire capituler au moyen de son puissant robinet et de ses critiques perfides.

Et ses bons subventionnés qui pouvant naturellement offrir de plus beaux concours qui vous auront détourné à leur profit une clientèle sur laquelle vous pensiez pouvoir compter aideront leur maître à vous écraser en criant triomphalement partout : « Vous savez, tel concours ! C'est un four complet, il n'y avait personne ! » Et c'est ainsi qu'on se taille de bonnes petites réclames à vos dépens.

J'appelle cela un abus, ceux plus intéressés que nous lui appliqueront peut-être un autre nom.

Tout ce qu'il y a d'indépendant dans le sport boules a toujours posé cette question sans pouvoir obtenir de réponse :

D'où vient l'argent et dans quel but est-il distribué ?

Nous donnons la parole aux intéressés pour nous donner la solution du problème, sans toutefois trop espérer qu'ils ne continueront pas à nous raser avec leur fameuse guitare « Sollicitude ».

CEIL DE LYNX.

**Pour les victimes de la Martinique**

DEUXIÈME LISTE

M <sup>me</sup> Achard .....	1 »
Produit d'une quête faite à la fête des « Vingt » .....	20 50
Total .....	21 50
Liste précédente .....	17 20
Sommes recueillies à ce jour...	38 70

**Correspondance**

M. Poulard, qui a été disqualifié à perpétuité par M. Weigel, vient de lui adresser la lettre suivante, qu'il me prie d'insérer dans *Lyon-Boules* :

Monsieur Louis Weigel,

Je viens de lire *La Boule* du 31 mai où je vois mon exclusion à perpétuité de vos concours pour incorrection envers le jury.

Je ne discuterai pas votre arrêt qui me touche très peu, car je m'étais promis de ne pas reprendre part à vos concours et en voici la raison :

Lorsque le mardi j'ai été prendre mon sac de boules, je l'ai trouvé vide. Parcourant alors les jeux, j'ai découvert mes boules à travers les pistes.

Je me suis donc cru autorisé à reprendre possession de mon bien.

Or, cet acte tout naturel a été trouvé incorrect par l'un des membres du jury (car c'est le juré qui m'a disqualifié qui jouait avec mes boules). Ce monsieur se permit même de me traiter d'intrus. Je n'avais pas encore parlé, par conséquent je n'étais pas l'insulteur. Mais, outre de la conduite d'un individu, je lui ai répondu verbalement ; c'était mon droit et même le devoir de tout homme qui n'a rien à se reprocher. Le juré en question proposa à ses collègues de me passer à tabac ! Alors, ne sachant si j'avais affaire à des hommes ou à des gardes-chiourmes, j'ai dû m'en aller en haussant les épaules, me promettant de ne pas me retrouver en pareille société.

Voilà, monsieur, les faits bien établis, les incorrections ont été du côté de ce membre du jury, que je regrette de ne pas connaître, mais à la disposition duquel je me tiens sur n'importe quel terrain, excepté sur celui où il excelle tant.

POULARD,  
Condamné à perpétuité.

M. Clerc (un autre condamné) m'adresse également la lettre suivante. Pour ces deux missives, que le devoir de notre journal indépendant nous ordonne d'insérer, je ne me permettrai pas de commenter quoi que ce soit, j'en laisse la responsabilité à leurs auteurs, mais je reviendrai prochainement sur la question de l'exclusion et dirai ce que j'en pense.

A. G.

Lyon, le 2 juin 1902.

Monsieur Lowius Weigel,  
directeur du concours du Progrès,

Je lis dans votre journal la *Boule du Progrès* un article me concernant et me priant de ne pas paraître d'un an aux concours organisés par le Progrès. Votre jugement, monsieur, est bien tardif, car je m'étais déjà (en lisant ma lettre vous auriez dû le comprendre) condamné moi-même plus sévèrement, c'est-à-dire à perpétuité ! comme Poulard ni plus ni moins. Oui, monsieur, tout couvert qu'il est par votre grande personnalité, je dis que le jury a fait œuvre de partialité

et a dépassé le but en nous faisant perdre la partie dans les circonstances qui se sont produites et je dis que cela a été fait sous l'influence de la jalousie.

Sur ce, je vous prie de ne plus vous occuper de moi, à moins qu'à votre prochain concours vous m'acceptiez comme président de votre jury !

A. CLERC.

Ci-jointe la lettre soi-disant incorrecte que j'ai adressée au Progrès.

Je peux n'être qu'un paysan, un homme sans éducation, mais je ne suis pas un Lowius Weigel :

Monsieur l'Administrateur  
du Progrès,

Je me permets, comme chef de quadrette, au nom de mes partenaires faisant partie du concours de 40 francs par série, de vous adresser une question.

Lundi, à la suite d'un incident insignifiant, arrivé à la deuxième partie, grossi par une galerie maladroite dont une partie était amie de nos adversaires et le reste, comme toujours, ennemi des quadtrettes lyonnaises quand elles se trouvent en présence d'étrangers, tels que les Toulonnais et les Niçois (c'est malheureux à dire), le jury, influencé par la dite galerie, nous a annoncé la partie perdue sans nous permettre de la continuer, parce que notre pointeur en premier était, en attendant que la galerie par trop serrée s'écarte, allé satisfaire un besoin naturel en oubliant de déposer le but, ce qui a été, paraît-il, une faute de première grandeur.

Alors nous avons versé 40 francs et, pour cause d'un oubli tolérable entre joueurs, les membres du jury (sauf un) qui nous avaient condamnés d'avance pour des causes connues nous excluent du concours, nous portant un préjudice pécuniaire, que devons-nous en penser ? Devons-nous subir une mauvaise foi évidente de ces messieurs ? Nous estimons, monsieur l'administrateur, que, quand vous aurez pris des renseignements sérieux, vous comprendrez que les dits membres du jury n'ont pas agi avec beaucoup de sens commun et que vous me ferez l'honneur d'une réponse.

CLERC.

Monsieur le Rédacteur en chef  
du *Lyon-Boules*,

Voudriez-vous être assez aimable pour insérer dans votre estimable journal la lettre suivante :

Je viens de lire le numéro de la *Boule du Progrès* dans lequel le rédacteur en chef, parlant des championnats de son grand concours, nous fait connaître que ces championnats ont été joués par des professionnels lyonnais et que les milliers de spectateurs qui se pressaient autour des pistes ne se seraient certainement pas dérangés si ces parties avaient dû être jouées par des mazzettes ou des babians.

Je ne sais si tous les champions, notamment ceux du concours à 40 francs, par exemple, seront très flattés d'être classés dans la catégorie des professionnels lyonnais, car, à Lyon aussi bien que dans la région, ce nom de professionnel sonne assez mal, quoi qu'on en dise, aux oreilles de ceux qui ne sont pas initiés aux beautés (?) qu'il cache, paraît-il.

Au fond, la chose m'importe peu, c'est affaire entre les intéressés et le journal *La Boule*, ce que je désirais faire ressortir c'est qu'il semble découler de l'article en question que le grand championnat de France a failli être joué par des mazzettes et des babians, alors que nombreuses de ces célèbres équipes de profes-

sionnels lyonnais ou autres avaient déjà mordu la poussière, battues par ces mêmes mazzettes et babians.

D'où il résulterait que ces derniers, malgré leur infime petit nombre, si on les compare à leurs adversaires, ne sont pas sans avoir eu quelque mérite.

Et n'est-ce pas pour éviter d'être obligé de parler de ces mérites que le chroniqueur des boules a renoncé volontiers à rendre compte des parties, comme il l'avait promis et annoncé ?

J'ai lu avec plaisir dans votre numéro 14 un article intitulé « Le pavé de l'ours » de votre rédacteur Dixi, article qui m'a paru remettre les choses au point. Je ne voudrais pas retourner le couteau dans la plaie, car il s'agit en somme de nos amis, mais, comme le faisait si justement comprendre M. Dixi, il est évident que dans un compte rendu impartial et sérieux, tous les évincés du premier choc qui ont pris part ensuite au repêchage à 40 francs eussent été classés d'office en 2<sup>e</sup> catégorie et il est non moins évident que les mazzettes et les babians, tombés seulement à la huitième partie se sont classés troisièmes dans la première catégorie du grand tournoi.

Aux lecteurs impartiaux de juger !

Avec mes remerciements, veuillez agréer, etc.

Un Non Professionnel.

Lire dans notre numéro 16 : « LES ABUS », article exceptionnel de notre collaborateur CEIL DE LYNX.

**CONCOURS DES ARCHERS**

Dimanche dernier, dès la première heure, les jeux de Saint-Genis étaient envahies par de brillantes équipes représentant le Tout-Lyon bouliste.

Le temps à souhait avait décidé les plus hésitants, si bien qu'au tirage au sort tous les engagements étaient couverts et peu d'instant après la première série faisait-elle son apparition dans les pistes de la rue Boileau.

Ayant passé notre journée au siège de la Boule Ferrée, il nous faudrait quinze colonnes pour relater les hauts faits qui se sont produits. Tous plus brillants les uns que les autres, les tireurs multiplient les coups de but et les carreaux.

Nous voyons parmi les premiers vaincus l'équipe Raymond, de la Fraternelle, Poulard, de la Boule d'Or, Lubin, Morel, Bitton, etc.

Quelques « fannys » sont annoncées de temps en temps.

Bref, après un repos mérité pendant lequel seules les fourchettes travaillaient, les troisième et quatrième parties se jouent devant une galerie devenue de la foule.

L'équipe Pothier-Bardin est l'une des premières classée pour jouer la cinquième dimanche prochain, à 8 heures du matin.

Avec elle Emery et l'équipe Tapin sont également classés parmi les heureux.

Signalons enfin la quadrette commandée par l'ami Ponchon, qui, nous croyons pouvoir le pronostiquer, a le plus de chance de se trouver au championnat dimanche 8 courant. Albertin, Joannès et Rambaud complètent dignement le vieux renard qui les conseille et nous ne serions pas surpris d'assister demain à une lutte vraiment sportive.

Une fête de nuit clôturera ce concours dont la première partie a été si bien réussie. Nous espérons que le beau temps en favorisera le second acte.

Les cibles de pointage, tant fréquentées dimanche, fonctionneront toute la journée du 8 courant.

Le championnat se jouera à 2 heures.

**Fête mensuelle des « Vingt »**

La réunion générale de gala a eu lieu mardi 3 juin, dans le coquet établissement que possède la Société rue du Sauveur, 11.

Dès 2 heures de l'après-midi, les pistes sont envahies par les sociétaires et invités qui ont hâte de prendre des revanches. Parmi les plus empressés, nous notons M. Richoud, administrateur du Village en Bois, qui malheureusement n'est pas en veine et entraîne son équipe, un quart d'heure plus tard, vers madame Fanny.

L'association de la rue Childebert, qui avait eu les mêmes honneurs la semaine précédente, prend une revanche brillante.

Dans une première rencontre, Richard, Louis et Dubar forcent le bouillant Victor, dit le tombeau des cœurs, à verser entre les mains du président la redevance des perdants. Victor était cependant bien secondé par ses amis Roy et Duronflard, mais tous leurs engins sont fracassés par les fins tireurs de l'équipe adverse. Ceux-ci marquent 15 points pendant que Victor arrive avec peine à 3 points.

Dans une deuxième rencontre, les équipes se composent d'Archinet, le Capitaine, Gaspard, Bellemin contre Lubin, Victor, Dubar, Richard. Malgré la belle défense de Lubin, qui arrive à 11 points, l'équipe Archinet sort victorieuse de cette lutte épique.

L'heure réunit les sociétaires et amis autour des tables où le repas est servi, présidé par M. Loubaresse, le dévoué président.

Le sociétaire de semaine s'est montré à la hauteur de sa tâche et le repas a été des mieux servis.

Au dessert, des bouquets sont offerts aux sociétaires qui ont frisé le championnat au concours de cette année, place Bellecour. Par une délicate attention un bouquet est également offert au président pour rendre hommage au dévouement dont il fait preuve envers les « Vingt » et au précieux concours qu'il a apporté à la jeune société.

En terminant, n'oublions pas de mentionner que les « Vingt » n'ont pas oublié les malheureux, car une quête au profit des victimes de la Martinique a produit la somme de 20 fr. 50, versée au *Lyon-Boules*.

**Banquet de la Chorale-Boule**

Le 25 mai, cette société a fait son concours entre sociétaires, suivi d'un casse-croûte, au café Guerre, cours Vitton prolongé, 111. La bonne familiarité n'a cessé de régner jusqu'à la fin. Chaque sociétaire à tour de rôle s'est fait entendre dans de gaies chansons.

Une quête faite pour les sinistrés de la Martinique a produit la somme de 7 francs, versée au Progrès. Les sociétaires et honoraires, qui font le bien en s'amusant, seront heureux de se retrouver, le 8 juin, au restaurant Lavesvre, à Cusset, où un charmant menu les attend. Rendez-vous pour le départ au siège, à 1 h. 1/2.

**LES CONCOURS**

**Jeu des Archers**, établissement Saint-Genis, 6, rue Boileau, en face le Palais de Glace.

Dimanche 8 juin prochain, à 7 h. 1/2, continuation du grand concours dont les premières parties se sont jouées il y a huit jours.

Les cibles de pointage continueront à fonctionner. En voici les prix : 1<sup>er</sup> 50 fr., 2<sup>e</sup> 30 fr., 3<sup>e</sup> 20 fr., 4<sup>e</sup> 10 fr., 5<sup>e</sup> 5 fr., 6<sup>e</sup> 5 fr., 7<sup>e</sup> 5 fr. Dix francs au plus grand nombre de séries.

A l'issue du championnat, grande fête de nuit.

En cas de mauvais temps, le concours serait renvoyé à huitaine.

**Jeu Eynard**, 132, cours Vitton prolongé.

Tous les lundis, concours de 16 séries à 3 fr. d'inscription. Prix par partie et par équipe : casse-croûte, 4 fr., 8 fr., 20 fr. Tirage au sort à 1 heure.

Le concours de lundi a parfaitement réussi. Les amis du quartier ont rivalisé d'ardeur pour le championnat qui a été gagné par Marius et Martin. Nous devons signaler, parmi les équipes qui se sont le plus distinguées, celle de Bufferi dont le tir et le point ont émerveillé une galerie enthousiaste.

Toutes nos félicitations à ces deux vaillants joueurs qui auront certainement droit au championnat l'un de ces lundis. Nous espérons que lundi prochain chacun fera son possible pour que le succès soit pareil, nous sommes sûrs que la lutte sera chaude.

Ajoutons qu'une cible de pointage fonctionnera. Le prix de la série de 6 boules a été fixé à 0 f. 30. Les prix seront donnés au pourcentage à raison de 35, 25, 15 et 5 0/0. Une prime de 5 0/0 sera accordée en sus au plus grand nombre de séries.

**Jeu Clôvis.**

Dimanche 22 juin, concours de 32 quadrettes à 6 francs d'inscription au jeu Clôvis, rue de la Méditerranée.

1<sup>re</sup> partie saucisson, 2<sup>e</sup> partie 8 fr., 3<sup>e</sup> partie 12 fr., 4<sup>e</sup> partie 20 fr., championnat 40 fr.

Les parties se joueront en 15 points et le championnat en 12 points.

Tirage au sort à 7 heures du matin.

**Jeu Gallin.**

Ce magnifique établissement, situé 7, rue Neuve des Charpenes, comporte 19 jeux longs, larges et bien entretenus. Parmi les jeux, 3 sont spécialement affectés aux dames joueuses de boules et l'on peut dire qu'ils ne sont pas à approcher le dimanche.

La Boule charpennoise, qui comprend près de cent cinquante membres, a son siège dans l'établissement, aussi fréquemment, de belles parties de provocation ont-elles lieu entre les sociétaires.

On nous annonce que fin juin un grand concours aura lieu dans ce boulo-drome il est permis d'assurer que les quadrettes seront toutes prises.

Tous les vendredis, à 1 h. 1/2, concours de 16 séries, deux contre deux, trois boules chacun.

Inscription : 3 francs par séries. 1<sup>re</sup> partie casse-croûte, 2<sup>e</sup> partie 4 fr., 3<sup>e</sup> partie 8 fr., championnat 20 fr.

Nous engageons les joueurs à se rendre en grand nombre à ce concours qui est appelé à réussir au delà de toute espérance.

**Jeux Philibert et Massot.**

Dimanche 15 juin, à 1 h. 1/2, concours de 32 quadrettes. Inscription : 5 fr. par quadrette.

1<sup>re</sup> partie 1 saucisson, 2<sup>e</sup> partie 5 fr., 3<sup>e</sup> partie 10 fr., 4<sup>e</sup> partie 20 fr., 5<sup>e</sup> partie championnat 40 fr.

Au cas où les 32 quadrettes ne seraient pas complètes, les prix seront proportionnels au nombre de quadrettes inscrites.

Concours de tir : 15 fr., 2<sup>e</sup> prix 10 fr., 3<sup>e</sup> prix 5 fr.

Concours de pointage : 1<sup>re</sup> prix 15 fr., 2<sup>e</sup> prix 10 fr., 3<sup>e</sup> prix 5 fr.

La série de 6 boules : 0 fr. 50.

Nota. — Les parties se joueront en 12 points et le championnat en 15 points. Le règlement de 1902 sera appliqué.

Si le concours n'est pas terminé la première journée, il sera continué le dimanche suivant et recommencera à 2 heures précises. MM. les joueurs sont priés d'apporter leurs boules.

En cas de mauvais temps, le concours sera renvoyé à une date ultérieure.

On peut se faire inscrire à l'avance aux cafés Philibert et Massot, quartier de la Guille.

**Jeu Brochier.**

Rappelons que tous les mardis a lieu dans l'établissement Brochier, place des Charpenes, un concours de 16 séries deux contre deux, à 3 boules.

L'inscription est de 3 fr. et le tirage au sort est à 2 heures.

1<sup>re</sup> partie casse-croûte, 2<sup>e</sup> partie 4 fr., 3<sup>e</sup> partie 8 fr., Championnat 20 fr.

La partie se joue en 12 points. En cas de mauvais temps, le concours est supprimé.

**Jeu Fratière** (Croix-Luizet).

Situé à 100 mètres en deçà du terminus (tramways Croix-Luizet); possède 8 pistes et de nombreuses tonnelles. Les 4 premières, tassées de longue date, sont cependant défectueuses à cause des nombreuses déclivités qu'elles possèdent : la glissade est le seul moyen pratique de pointage. Les 4 autres, tout nouvellement installées et non battues, permettent aux porteurs de la boule d'exercer leur talent.

Rendez-vous des familles le dimanche. Remarqué un méridional, assidu client, dont la verve féconde effraye les poulets et les nombreux pigeons que l'aimable tenancier de l'établissement engraisse pour la plus grande satisfaction des gourmets.

Dimanche 15 juin, concours 2 contre 2, à 3 boules, 1 fr. 50 d'inscription.

1<sup>re</sup> partie une soupe au fromage et casse-croûte, 2<sup>e</sup> partie 3 f., 3<sup>e</sup> partie 6 f., 4<sup>e</sup> partie 12 f. 5<sup>e</sup> partie, championnat, 28 f. Le tirage au sort aura lieu à 8 h. précises.

Il y aura également concours de pointage avec de très beaux prix.

**La boule électrique.**

Cette société, dont le siège social est 49, rue de la Viabert, à l'établissement Permezol, donne son concours le dimanche 15 juin prochain.

32 quadrettes à 8 fr. d'inscription et 300 fr. de prix.

La 1<sup>re</sup> partie gagne un saucisson, la 2<sup>e</sup> 10 fr., la 3<sup>e</sup> 16 fr., la 4<sup>e</sup> 30 fr. et le championnat 80 fr.

Le tirage aura lieu à 7 heures précises.

Un concours de tir et de pointage au pourcentage sera doté comme prix au 1<sup>er</sup> de 30 0/0, au 2<sup>e</sup> 20 0/0, au 3<sup>e</sup> 10 0/0, au 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> 5 0/0.

Un prix de 5 fr. sera attribué au plus grand nombre de séries.

La série de 6 boules : 0 fr. 50.

Le règlement de 1902 sera appliqué. On est prié d'apporter les boules.

En cas de mauvais temps, le concours sera renvoyé au dimanche suivant.

Les joueurs sont invités à se hâter pour prendre leurs engagements, car la valeur des prix attirera sans nul doute de nombreux amateurs.

**Jeu Charpy**, 207, rue Paul-Bert.

Cet établissement, siège de la Boule de la Villette, nous annonce son grand concours pour dimanche prochain 8 courant. Le tirage au sort aura lieu à 7 h. 1/2 précises. MM. les joueurs sont priés d'être exact à l'heure fixée.

Nota. — MM. les champions des concours donnés par le *Lyon républicain* et le *Progrès*, étant classés hors concours ne pourront participer ou tournoi qui aura lieu dimanche prochain.

**Jeu Yvernay.**

Rappelons qu'aujourd'hui et tous les samedis a lieu chez Yvernay, boulevard du Nord, 46, le concours de 16 séries, deux contre deux, à trois boules.

Prix : une soupe au fromage, 4 fr., 8 fr. et 20 fr.

**Jeu Moretton.**

Tous les lundis, concours deux contre deux au jeu Moretton, 128, rue de la Pyramide. 16 séries à 3 fr. d'inscription. 3 boules.

1<sup>re</sup> partie casse-croûte, 2<sup>e</sup> partie 4 fr., 3<sup>e</sup> partie 8 fr. Championnat 20 fr.

Tirage au sort à 2 heures précises.

**Central-Boulodrome.**

Tous les mercredis, concours deux contre deux. Inscription 3 fr.

1<sup>re</sup> partie casse-croûte, 2<sup>e</sup> partie 4 fr., 3<sup>e</sup> partie 8 fr. Championnat 20 fr.

Ces concours réussissant très bien, nous engageons tous les boulistes à s'y rendre.

**Jeu Lubin.**

Tous les jeudis à 1 heure, concours deux contre deux, chez Lubin, 202, grande rue Guillotière. 16 séries à 3 francs.

**Jeu Gaillard**, 11, rue des Charmettes. Cet établissement, siège de la Boule des Charmettes, donne son concours de sociétaires pour le 15 juin prochain. Nous en donnerons ultérieurement le détail.

Le bureau de la société se compose pour 1902 ainsi qu'il suit ; M. Chevêlu président, Besacier vice-prési-

dent, Sébyleau secrétaire, Gaillard trésorier.

**Jeu Choffet**, 4 rue Barrême.

M. Choffet a l'intention de donner son grand concours vers fin juin, en ses douze pistes de la rue Barrême. Nul doute que, vu la popularité de l'établissement, les quadrettes ne soient toutes prises. Le café desservant le boulo-drome se trouve rue Commandant-Faurax, 18.

**Jeu Ninot**, 288, rue Paul-Bert.

On nous annonce en ce boulo-drome un grand concours de quadrettes pour courant juillet. Nous aurons l'occasion plus tard de fixer les prix qui y seront affectés.

L'établissement Ninot, connu de tous les joueurs, se compose de trois belles pistes dont la longueur bien réglementaire et le terrain propice permettent des parties intéressantes. Les joueurs que la chaleur pourrait effrayer trouveront dans le café d'autres attractions telles que le billard qui leur permettra d'employer agréablement leurs loisirs.

**Jaux Victor Martin**, 135, route de Vaulx.

Dimanche 8 juin, concours de 16 quadrettes. Inscription : 8 fr. par quadrette.

1<sup>re</sup> partie gagne un saucisson, 2<sup>e</sup> 12 fr., 3<sup>e</sup> 20 fr., 4<sup>e</sup> championnat 35 fr.

Concours de pointage : 1<sup>er</sup> prix 15 fr., 2<sup>e</sup> 10 fr., 3<sup>e</sup> 5 fr., 4<sup>e</sup> une bouteille de champagne.

Tirage au sort à 8 heures.

**Jeu Moretton**, 128, rue de la Pyramide.

Lundi 9 juin, à 2 heures, concours deux contre deux à trois boules. 16 séries à 3 fr. d'inscription.

1<sup>re</sup> partie 1 casse-croûte, 2<sup>e</sup> partie 4 francs, 3<sup>e</sup> partie 8 fr. Championnat 20 fr.

**Jeu Ailloud.**

Le dernier concours organisé au boulo-drome de la rue Notre-Dame a très bien réussi, on a refusé des quadrettes.

Le championnat a été enlevé par l'équipe Bourget, Bellemin et C<sup>o</sup>, contre la quadrette Guinet, Schneq, Lachenol, Tempier, qui s'est retiré avec les honneurs de la guerre.

**Jeu Forest.**

Dimanche 15 juin, concours de 16 quadrettes, à 6 fr. d'inscription, au jeu Forest, 154, avenue des Ponts.

1<sup>re</sup> partie saucisson, 2<sup>e</sup> partie 8 fr., 3<sup>e</sup> partie 14 fr., championnat 40 fr.

Tirage au sort à midi et demie.

Sûrement l'on refusera des quadrettes le 15 juin.

**Jeu Lubin**, grande-rue de la Guillotière, 202.

Dimanche 8 juin à 1 heure précise, concours de 16 quadrettes à 8 fr. d'inscription.

1<sup>re</sup> partie saucisson, 2<sup>e</sup> partie 15 fr., 3<sup>e</sup> partie 20 fr., championnat 40 francs.

**Jeu Rollando**, Oullins.

Dimanche 8 juin, concours de 32 séries, deux contre deux, au jeu Rollando, 32 avenue des Saulées.

Inscription : 3 fr. par série, 1<sup>re</sup> partie saucisson, 2<sup>e</sup> partie 4 fr., 3<sup>e</sup> partie 7 francs, 4<sup>e</sup> partie 10 fr., championnat 20 fr.

**Jeu Bezaud.**

Jeudi dernier, grande affluence au jeu Bezaud, les amis des Fervents de la Boule étant venus provoquer les joueurs de Voltaire-Boules.

Une partie deux contre deux des plus mouvementées a eu lieu entre Bezaud et Ferrier et deux Fervents de la Boule. Après une lutte acharnée, Bezaud et Ferrier envoient leurs adversaires à l'école des Maronniers (à la mairie). Prochainement il y aura une revanche et nous en reparlerons.

**Jeu Némoz**, 57, rue du Midi.

Cet établissement situé aux Charpenes se compose de 4 belles pistes bien ombragées et entourées de tonnelles et d'une terrasse qui permet de suivre toutes les opérations.

Ce jeu fréquenté par tous les tullistes et appaiteurs du quartier doit donner sous peu naissance à une société qui s'appellera « la Boule de Soie ».

Le titre n'en pouvait être mieux choisi et nous sommes sûrs qu'avec les éléments que possède la jeune société,

elle n'arrive rapidement à un excellent résultat.

**La Boule des Joyeux Perrachois.**

Le bureau prévient les sociétaires qu'une réunion générale aura lieu le samedi 14 juin, au siège de la Société, à 8 h. 1/2 du soir.

Ordre du jour : compte rendu financier de la société, résultat du concours, versement des cotisations, date du banquet.

Présence urgente ; amende 0 f. 25 aux absents.

**La Boule intrigante.**

Cette société donnait dimanche dernier son premier concours annuel.

Nombreux étaient les joueurs qui avaient répondu à l'appel des organisateurs, aussi les quadrettes ont-elles été toutes prises au complet.

La deuxième partie a été l'occasion de défaites sensationnelles, nous avons eu la douleur de voir notre ami Drap mis à la porte.

A la troisième, la quadrette Gauthier est également évincée.

Le championnat se joue entre les quadrettes Durand et Rossat.

La victoire reste à MM. Rossat, Aristote, Jacquemet et Rey, grâce surtout au tir merveilleux de M. Aristote.

**Jeu Robert**, rue des Ecoles, 44.

Le dimanche 8 juin aura lieu le premier banquet de la société « la Boule qu'ils y viennent », au jeu Robert.

Le matin, à 8 heures, concours de boules entre sociétaires, deux contre deux, 3 boules. Inscription : 1 fr. par série.

Tirage au sort à 8 h. précises du matin.

Le banquet aura lieu après le concours, à 4 h. précises du soir.

**Jeu Curis.**

Dimanche 22 juin, concours de 16 quadrettes à 8 francs d'inscription, au jeu Curis, rue de Sèze, 98.

1<sup>re</sup> partie saucisson, 2<sup>e</sup> partie 12 fr., 3<sup>e</sup> partie 20 fr., Championnat 40 fr.

Tirage au sort à 7 heures du matin.

**FÊTE DE BIENFAISANCE**

Organisée au profit des sinistrés de la Martinique

La fête de bienfaisance organisée au Central-Boulodrome, 59, rue Robert, le Samedi 7 Juin, au bénéfice des sinistrés de la Martinique, s'annonce comme très brillante.

A 8 heures du soir, grande fête artistique et musicale, avec le précieux concours du Club de la chanson du VI<sup>e</sup> arrondissement ; de la fanfare du VI<sup>e</sup> arrondissement, directeur M. Laurand ; de l'Atlético-Club et Jeux Olympiques de Lyon, directeur M. Maspoli.

Les artistes distingués qui ont nom : M<sup>lle</sup> Lagier, élève de M. Vincent ; M<sup>lle</sup> Pallat, lauréat du Conservatoire ; M. et M<sup>me</sup> Barriquand, des Salons lyonnais ; M. Roveyli, du Grand-Théâtre de Rouen ; M. Gurdin, de l'Harmonie Gauloise ; M. Joanny, des Concerts de Lyon ; M. Rousset, du Quatuor-Bouffe ; MM. Delval et Dormoy, du Club de la Chanson et le Quatuor-Bouffe lyonnais ont accepté avec enthousiasme de concourir par l'autorité de leur talent, à la réussite de la fête.

N'ayons garde d'oublier le numéro sensationnel que veut bien fournir l'Atlético-Club avec Maspoli, champion du monde. A l'issue du concert : grand bal de nuit avec orchestre de 40 musiciens. Comptoirs de Champagne, batailles de confettis, Jeux divers, illuminations.

Prix d'entrée donnant droit au concert et au bal : 0,50 — Place réservée pour le concert : 1 fr.

On donne des billets au Central-Boulodrome, 59, rue Robert ; au Café Filloux, 73, rue Duquesne.

**QUINA CHABLY**

Vente en Gros : G. DESPLAGE, Lyon  
Hors Concours, Expert du Jury  
aux Expositions Universelles de Lyon 1894 et Paris 1900

**GENTIANE FRANÇAISE**

**Les « Amis du Niger ».**

Cette société dont le siège est chez Garby, 19, rue du Niger, au Tonkin, donne le 8 juin son grand concours de boules. Le tournoi comprendra 16 quadrettes à 8 fr. d'inscription.

1<sup>re</sup> partie un saucisson, 2<sup>e</sup> partie 10 fr., 3<sup>e</sup> partie 16 fr. Championnat 50 fr.

Tirage au sort à 8 h. du matin.

Concours de pointage. La série de boules : 0 fr. 30.

1<sup>er</sup> prix 15 fr., 2<sup>e</sup> prix 10 fr., 3<sup>e</sup> prix 5 fr.

Les cibles fonctionneront jusqu'à 8 h. du soir.

**Jeu Faury, 20, rue Sébastopol.**

La Boule miraculeuse de Sébastopol donne son premier grand concours de boules dimanche 15 juin 1902.

Ce concours comprendra 32 quadrettes.

Inscription : 8 f. par quadrette.

1<sup>re</sup> partie un saucisson, 2<sup>e</sup> partie 10 f., 3<sup>e</sup> partie 16 f., 4<sup>e</sup> partie 30 f. Championnat : 60 f.

Concours de pointage. 0 f. 50 la série de 6 boules.

1<sup>er</sup> prix 20 f., 2<sup>e</sup> prix 15 f., 3<sup>e</sup> prix 10 f., 4<sup>e</sup> prix 5 f., 5<sup>e</sup> prix 2 bouteilles de vin vieux.

Le tirage des séries aura lieu à 7 h. du matin.

Nota. — MM. les joueurs sont priés d'apporter leurs boules.

En cas de mauvais temps le concours sera renvoyé à une date ultérieure.

**Chronique Régionale**

**GRENOBLE**

Bravo les joueurs de boules grenoblois; vous méritez des félicitations que nous sommes très fiers de vous adresser. Vous ne voulez pas perdre votre renommée de l'année dernière, vous débutez déjà très bien cette année-ci en remportant le championnat du premier grand concours interdépartemental.

Dans les grands tournois, les équipes étrangères craignent de tomber contre vous; vous pouvez rivaliser avec les joueurs de boules lyonnais. Persévérez dans ce noble jeu qui est le sport « Boules », car dans quelques temps il vous fera enlever les championnats de Voiron, Chambéry, Romans, Aix-les-Bains, etc.

Marchez donc de l'avant, et surtout entendez-vous.

**ZONFRI DE COMBARÉNO.**

Nous sommes très heureux de signaler le succès remporté par les équipes grenobloises qui ont pris part au grand concours interdépartemental de Rives les 1<sup>er</sup> et 3 juin dernier.

La quadrette Fabolon, Dupuy, Pravy et Bellin remporte le championnat contre l'équipe Cartier, Vaujany, Berruto, Perretaine. C'est donc les joueurs Grenoblois qui sont champions de Rives pour l'année 1902.

Le 1<sup>er</sup> prix de tir a été remporté par Cartier de Grenoble.

Le 1<sup>er</sup> prix de pointage a été remporté par Cartier, de Grenoble.

Le 3<sup>e</sup> prix de tir a été remporté par Vaujany, de Grenoble.

Nous adressons à ces champions nos sincères félicitations.

La quadrette Fabolon avait déjà remporté le championnat au grand concours régional organisé par notre ami Levot pour les fêtes de Pentecôte.

**Silhouette de joueur : Fabolon.**

Fabolon est le joueur de boules par excellence, c'est l'homme du jour de la Porte de France.

Agé d'une trentaine d'années, la moustache à la chinoise ou la Gay, ses yeux foveux, il ne se laisse influencer par personne.

Porte la boule avec aisance, à pleine donnée et 8 fois sur 10 il réussit dans ses combinaisons, pour quant au tir, il est très friand de broquets.

Malgré cela il a remporté différents grands championnats, savoir :

Champion du concours interdépartemental, Grenoble 1899;

Champion du concours régional, Grenoble 1902;

Champion du concours interdépartemental, Rives 1902.

**Concours de boules, Maîtres**

**jeux, 8 et 9 juin, café Levot**

Porte de France.

Comme nous l'avions annoncé précédemment, un grand concours de maîtres joueurs, deux contre deux, avec 3 boules par joueur.

Le prix de l'inscription sera de 5 francs.

Le championnat s'élèvera à la somme de 80 francs.

Le concours commencera à 10 h. du matin.

32 groupes de 2 pourront prendre part à ce concours.

Inutile d'ajouter que ce concours amènera une grande affluence à la Porte-de-France pour applaudir les vaillants athlètes.

**NECROLOGIE**

Nous apprenons avec regret la mort d'un de nos camarades, Villot Ferdinand, enlevé aux siens après une longue et cruelle maladie.

Agé de 27 ans, il s'était attiré la sympathie de tous les joueurs de boules.

Vérificateur de la société amicale des Joueurs de boules, il avait contribué pour beaucoup à la prospérité de la Société.

Ses obsèques ont eu lieu jeudi au milieu d'une grande affluence.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

**SAINT-BEL**

Nous rappelons aux boulistes lyonnais amateurs d'une sortie à la campagne que c'est dimanche 8 juin qu'aura lieu le grand concours de boules annuel organisé par la Boule amicale de Saint-Bel, au profit du Sou des Ecoles, sous les auspices du *Lyon républicain*.

64 quadrettes, 8 fr. d'inscription, plus de 900 fr. de prix.

Les organisateurs du concours se feront un devoir et apporteront tous leurs soins au bon fonctionnement de ce tournoi amical.

**SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR**

Dimanche 8 juin, concours de boules en quadrettes et concours à la carabine chez M. Rivière, hôtel des Ormes.

Superbes pistes, beau stand et prix importants.

Dimanche 15 juin, fête patronale, nombreuses attractions.

Dimanche 22 juin, concours de boules en quadrettes Hôtel Lacondemine près la place.

Un concours de pointage au bénéfice du Sou des Ecoles fonctionnera les 22 et 23 juin.

Très beaux jeux, bien ombragés.

**BROCHIER**

Place des Charpennes

**GRAND JEUX DE BOULES**

Salle de Sociétés

CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX

**BAR MONCEY**

Boulevard des Brotteaux

(angle cours Vitton)

CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX

LYON

**MALADIES SECRÈTES & CONTAGIEUSES**

Guérison rapide et bon marché par le TRAITEMENT VÉGÉTAL **BARRAJA** SANS COPAHU NI MERCURE Seul approuvé et recommandé par la Société de Médecine de France et de la Société nationale d'Hygiène publique. Notice gratis Cours Lafayette, 115, à Lyon Notice gratis

**DÉMÉNAGEMENTS**

**MAISON PARADIS**

145, avenue de Saxe, 145 LYON

TRANSPORT DE MOBILIERS POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER

Matériel de 1<sup>er</sup> ordre et personnel de choix. Grand soins pour tous les travaux exécutés. Garanties de toutes avaries. Prix très modérés. Déménagements par voitures à chevaux depuis 10 francs. — NOTA : La maison est en dehors de tout monopole et syndicat.

**CHEMISERIE**

Caleçons, Flanelles, Cravates

**Pierre DAFFOS**

74, cours de la Liberté

LYON \* près la Place du Pont

Les lecteurs du LYON-BOULES auront droit à une réduction de 5 %.

**A VENDRE**

Jolie Maison de 3 grandes pièces avec jardin, très bien située, angle Avenue Thiers, sur terrain des Hospices, Prix 2.500 fr. (Pressé). S'adresser à l'Imprimerie, 17, Cours Vitton.

Imprimerie Victor ACHARD, 17, cours Vitton, Lyon

Exécuté au Tarif par des Ouvriers syndiqués  
Le Gérant, Victor ACHARD.

**A LA PRÉFÉRENCE**

10, Rue Basse-du-Port-au-Bois (Près la Place du Pont)

**CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE**

**40% de Rabais 40%**

Sur toutes les Marchandises inventoriées

**Prochainement AGRANDISSEMENT, NOUVELLE REORGANISATION**

**Vêtements sur mesure pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants**

**COMPLET sur mesure Façon Grand Tailleur depuis ..... 29 f. | Vêtements confectionnés depuis ..... 21,50**

**APERÇU DE QUELQUES PRIX :**

RAYON SPÉCIAL DE MESURES		RAYON SPÉCIAL DE CONFECTIONS	
<b>COMPLET</b>	haute nouveauté, toutes nuances, façon g <sup>d</sup> tailleur	<b>COMPLET</b>	haute nouveauté..... 21 f.
<b>COMPLET</b>	habillé, cheviotte et fantaisie.....	<b>COMPLET</b>	veston, pure laine..... 29 f.
<b>COMPLET</b>	chevron, fant <sup>ie</sup> haute nouv <sup>te</sup> veston, jaq <sup>te</sup> ....	<b>COMPLET</b>	chevron h <sup>te</sup> nouveauté. 39 f.

**VÊTEMENTS de CÉRÉMONIE, habits, redingotes ou smokings, depuis 49 francs**

MESURE	CONFECTIONS
<b>PANTALONS</b> drap Elbeuf.....	<b>PANTALONS</b> .....
9 fr.	3 fr.
<b>PANTALONS</b> .....	<b>PANTALONS</b> .....
12 fr.	4 fr.
<b>PANTALONS</b> .....	<b>PANTALONS</b> .....
16 fr.	6 fr.
<b>PANTALONS</b> haute nouveauté..	<b>PANTALONS</b> .....
19 fr.	9 fr.

**RAYON SPÉCIAL DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL**

Veste mécanicien, Bourgeron bleu, veste plâtrier, cote blanche, blouses grises pour peintres, tabliers tonnelier, veste charcutier, pantalons bleus, velours blancs, tricot marrons, pantalons ballon, VÊTEMENTS DE COUTIL.

Prix défiant toute Concurrence

Tout achat ayant cessé de plaire est repris immédiatement